

COMMUNIQUÉ DE PRESSE (POUR DIFFUSION IMMÉDIATE)

Corporation Nuvolt annonce la conclusion d'une entente de vente de ses Filtres Agrivolt pour bruit électronique à un important fabricant d'éclairage spécialisé.

Lévis le 27 juillet 2009. Le président et chef de la direction de **Corporation Nuvolt (Nuvolt)** (TSX-V : NCO), monsieur Jacques Dion est heureux d'annoncer aujourd'hui la signature d'une entente de vente des *Filtres Agrivolt* à la firme **Les Éclairages électroniques CBM Inc.**, (« **CBM** »), un important fabricant d'éclairage spécialisé de Granby.

« L'accord entre nos entreprises, toutes deux bien connues dans le domaine agricole, permet un bon maillage. Les Filtres Agrivolt développés par **Nuvolt** constituent la meilleure réponse aux besoins des concepteurs de produits de **CBM** et leur intégration dans les solutions d'éclairage de **CBM** permet de prolonger directement les *Solutions Nuvolt* dans de nouvelles applications. » explique monsieur Dion.

« Grâce à cette entente, **CBM** dispose rapidement de produits déjà perfectionnés et **Nuvolt** développe ainsi un débouché additionnel pour ses filtres. La direction de **Nuvolt** estime que cet accord devrait entraîner, dans un futur proche, une augmentation appréciable des ventes des produits des deux entreprises. Pour **Nuvolt**, les objectifs à court et moyen terme pourraient totaliser plusieurs centaines de milliers de dollars », de conclure monsieur Dion.

À propos de CBM

CBM est un fabricant majeur d'éclairage au fluorescent et au sodium à l'épreuve de l'eau, de l'humidité et de la poussière. Ses produits se retrouvent dans les secteurs agricole, industriel et commercial. L'entreprise distribue partout au Canada et exporte à travers le monde.

À propos de Nuvolt

Nuvolt se spécialise dans la conception et la commercialisation de Systèmes de Monitoring d'équipements et de Gestion de Réseaux électriques pour les secteurs commercial, industriel et agricole par l'intermédiaire de sa filiale Agrivolt Inc.

Ses principaux produits sont le Système Agrivolt, un système de gestion de réseaux électriques pour les fermes laitières, porcines et avicoles, les Filtres Agrivolt pour contrôler le bruit électronique dans les secteurs agricole et

industriel et RELAX, un système de Monitoring d'équipements de ferme. La Société détient des brevets sur tous ces produits et technologies.

Nuvolt poursuit également le développement du Système SMARTSCAN, un Système de Monitoring des plus innovateurs ayant la capacité de prévenir une défaillance électrique sur le réseau électrique dans les secteurs agricole, commercial et industriel.

Certaines déclarations du présent document, y compris celles qui expriment les attentes ou les estimations de la direction en ce qui a trait au rendement futur de la Compagnie, constituent des "énoncés prospectifs" au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, sont assujetties de façon inhérente à des incertitudes et à des risques importants sur les plans commercial, économique et concurrentiel. Nous avisons les investisseurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Compagnie décline par ailleurs toute intention ou obligation de mettre à jour publiquement ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements futurs ou autres.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

-30-

Pour information, contacter :

Monsieur Jacques Dion
Président et chef de la direction
Téléphone : 418-833-0773
Télécopieur : (418) 833-4055